

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ? LE MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



Depuis le 1^{er} janvier 2023

LE TRI
PLUS
SIMPLE !



Bien vidés

Non lavés

En vrac

Non imbriqués

Papiers



VERRE



LES GROS CARTONS



Pliés !



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

EN MAISON



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Pour valoriser vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas) et certains végétaux du jardin, le compostage est possible en maison. Il vous permettra aussi d'obtenir un engrais naturel de qualité. Grand Lac vous accompagne pour gérer au mieux votre compost et met gratuitement à votre disposition un composteur.

EN IMMEUBLE*



DEMANDEZ VOTRE KIT DE TRI !

Pour valoriser facilement vos déchets alimentaires, Grand Lac met à votre disposition des sacs kraft et un bioseau que vous pouvez ensuite vider dans des points de collecte spécifiques mis à votre disposition sur les communes concernées.

** Les immeubles des communes rurales ne sont pas concernés par la collecte mais par le compostage (aire de compostage partagé installée en pied d'immeuble).*

LES VÉGÉTAUX

Les déchets de taille d'arbres et de haies génèrent des branches et des volumes importants qu'il est possible de broyer puis valoriser au jardin en paillage. **Grand lac vous accompagne sur le broyage. Renseignez-vous !**



LES AUTRES DÉCHETS



5 déchetteries sur le territoire* :

- Chindrieux
- Drumettaz-Clarafond
- Entrelacs
- Grésy-sur-Aix
- Le Bourget-du-Lac

** L'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers. Inscription préalable nécessaire en ligne sur le site internet grand-lac.fr*



Tout dépôt sauvage ou non conforme au règlement de collecte en vigueur est interdit et verbalisable au titre du code pénal

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS DE GRAND LAC